

# LA TOURNÉE DE FRANCE TUTELLE

Les rencontres interprofessionnelles  
autour de la vulnérabilité

**FR** FRANCE  
TUTELLE  
AUX CÔTÉS DES AIDANTS  
QUI PROTÈGENT

PARIS  
27 MARS 2025

## ÉTAPE #4

Avec pour invités d'honneur  
les Pr Nathalie PETERKA  
et Gilles RAOUL-CORMEIL

30  
EXPERTS

5  
ATELIERS  
PÉDAGOGIQUES

2  
CONFÉRENCES

## PROGRAMME

Une journée de formation validante (7h)  
organisée par France TUTELLE

**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**INSCRIPTION** en ligne

**CLIQUEZ ICI** ou sur :

[www.francetutelle.org](http://www.francetutelle.org)

## À PROPOS DE FRANCE TUTELLE

France TUTELLE est une association reconnue d'intérêt général qui a pour mission, partout en France, de sensibiliser, informer, conseiller et guider toute personne qui se questionne sur la vulnérabilité et sur les conséquences juridiques qui peuvent en découler. Elle se dote pour cela d'un pôle soutien, d'un pôle recherche et d'un pôle formation. France TUTELLE sensibilise et forme les professionnels sur les meilleures pratiques et les évolutions juridiques en matière de protection juridique.

FRANCE TUTELLE SOUTENUE PAR



GAY-LUSSAC  
GESTION



Les familles qui exercent une mesure de protection juridique sont en contact quotidien avec de nombreux professionnels dans les domaines de la santé, du médico-social, du droit, ainsi que du patrimoine et de la finance. Pour soutenir ces familles, France TUTELLE lance sa tournée pour sensibiliser et former ces professionnels aux conséquences juridiques liées à la vulnérabilité, toujours au service des familles.

## INFORMATIONS PRATIQUES DE LA JOURNÉE DE FORMATION

Durée : 1 jour (7h)

Prix : 300€ TTC

Prérequis : aucun

Formation en inter et en présentiel

Modalités d'inscription :

Remplir le formulaire sur la page dédiée à cet effet en choisissant la ville de votre choix (Page 1)

Vous êtes en situation de handicap ?

Merci de nous contacter pour une meilleure prise en charge de votre handicap.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Appréhender et identifier la vulnérabilité d'un client.
- > Anticiper la vulnérabilité dans la relation commerciale.
- > Formaliser l'information et le conseil à la personne en maîtrisant les spécificités inhérentes aux mesures de protection juridiques.
- > Établir un référent vulnérabilité et construire les procédures internes.
- > Identifier les particularités dans la gestion des actifs mobiliers et immobiliers des personnes protégées.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports  
de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Mise à disposition en ligne  
de documents supports  
à la suite de la formation

## DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- > Feuilles de présence
- > Questions orales ou écrites (QCM)
- > Formulaires d'évaluation de la formation



# LE MATIN

9h00 - 9h30

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

9h30 - 11h00

## ZONE GRISE ET DÉTECTION DES FORMES DE VULNÉRABILITÉ



La vulnérabilité est multiple et tout le monde peut être concerné, quel que soit son âge. Cependant, l'essor des maladies neurodégénératives impacte particulièrement les personnes vieillissantes et questionne parfois sur leurs capacités à décider pour eux-mêmes. On parle alors de « zone grise ». Comment détecter cette « zone grise » et comment la considérer ? Au-delà d'un questionnement éthique, c'est la responsabilité des professionnels qui est au cœur de cette réflexion.

- > Identifier la vulnérabilité et en reconnaître les signes.
- > Conseiller et orienter les personnes pour une prise en charge adaptée aux difficultés rencontrées.
- > Connaître et anticiper sa propre responsabilité dans la mise en œuvre du conseil apporté.

11h00 - 12h00

12h00 - 13h00

ATELIER N°1 :

**L'IMMOBILIER ET LA VENTE D'UN ACTIF DÉTENU PAR UNE PERSONNE VULNÉRABLE/COMMENT GÉRER, SÉCURISER LA TRANSACTION ?**

L'immobilier au travers de la vente d'un actif détenu par une personne vulnérable.

- > Analyser les prérequis pour la réalisation de la transaction.
- > Identifier les situations de conflits d'intérêts.
- > Traiter l'étude d'un cas d'école par les experts et les participants.

11h00 - 12h00

12h00 - 13h00

ATELIER N°2 :

**LA PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE**

Anticiper la vulnérabilité pour protéger l'entreprise

- > L'assurance homme-clé.
- > La prévoyance.
- > L'aménagement des statuts et le mandat de protection future.

13h00 - 14h00 DÉJEUNER

14h00 - 15h00

15h00 - 16h00

16h00 - 17h00

## ATELIER N°3 :

### LES RELATIONS BANCAIRES DANS L'ENVIRONNEMENT DES RÉGIMES DE PROTECTION

Harmoniser les relations bancaires dans le cas des personnes vulnérables reste un des enjeux des aidants protecteurs familiaux et professionnels.

- > Identifier les sentiments qui s'expriment dans la relation banque/client vulnérable.
- > Traiter les problématiques récurrentes (devenir des procurations, le secret bancaire, conservation des jugements, respect et autonomie de la personne vulnérable, les fichiers spécifiques FICOBA, FICOVIE et AGIRA, l'argent de vie).
- > Harmoniser les pratiques bancaires et assurantielles.

14h00 - 15h00

15h00 - 16h00

16h00 - 17h00

## ATELIER N°4 :

### ANTICIPER LA VULNÉRABILITÉ : VERS UN DÉPLOIEMENT MASSIF DU MANDAT DE PROTECTION FUTURE

Conseil et formalisation du mandat de protection future, dispositif de référence pour anticiper, avec ses clients, les conséquences juridiques, patrimoniales et personnelles de la vulnérabilité.

- > Constats et freins autour du mandat de protection future.
- > La conception et la formation du mandat de protection future.
- > Qui sont les acteurs du mandat de protection future et quelle place pour les professionnels ?
- > Étude par l'exemple de situations particulières.

14h00 - 15h00

15h00 - 16h00

16h00 - 17h00

## ATELIER N°5 :

### DEVOIR DE CONSEILS ET RESPONSABILITÉ DES PROFESSIONNELS EN LIEN AVEC LES PERSONNES VULNÉRABLES

Les meilleures pratiques pour un conseil avisé ou adapté auprès des personnes en situation de vulnérabilité.

- > Déterminer les contours et les limites de la responsabilité des professionnels dans la relation du conseil ou d'affaires.
- > Traiter les situations jurisprudentielles autour de la gestion des biens de la personne vulnérable.
- > Étudier le cas d'une situation impactant la protection de la personne.

CONFÉRENCE DE CLÔTURE

17h00 - 18h00

L'INTERPROFESSIONNALITÉ AU SERVICE DE LA PERSONNE VULNÉRABLE ET DE SA FAMILLE



Comment favoriser l'interprofessionnalité dans le cadre de la protection des personnes vulnérables ? Quelles alliances et quelles coopérations imaginer ? Sous quelles formes ? A travers une restitution des ateliers, il s'agira d'échanger sur les enjeux, les pratiques et les perspectives en lien avec l'interprofessionnalité dans le contexte de l'accompagnement des personnes vulnérables et de leurs proches aidants.

18h00 - 19h30 COCKTAIL

# DÉROULÉ DE LA FORMATION

## MATIN

9h00	ACCUEIL
9h30	<b>PLÉNIÈRE D'OUVERTURE</b>
11h00	ATELIERS N°1 & 2
12h00	ATELIERS N°1 & 2
13h00	<b>DÉJEUNER</b>

## APRÈS-MIDI

14h00	ATELIERS N°3, 4 ET 5
15h00	ATELIERS N°3, 4 ET 5
16h00	ATELIERS N°3, 4 ET 5
17h00	<b>CONFÉRENCE DE CLÔTURE</b>
18h00	<b>COCKTAIL</b>

## RENSEIGNEMENTS :



France TUTELLE  
14 rue Delambre  
75014 Paris  
Tél. 07 60 06 91 86  
formation@francetutelle.org  
www.francetutelle.org

## MERCI À NOS PARTENAIRES :



## TARIF POUR LA JOURNÉE

(Déjeuner et cocktail compris - Journée de 7h)

Notaires, CGP,  
experts-comptables,  
agents immobiliers,  
avocats, banquiers,  
assureurs, MJPM, ...

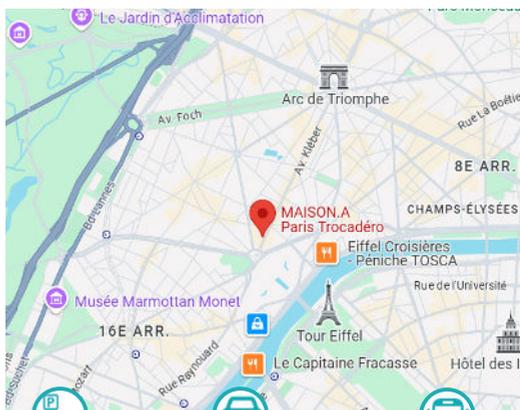
**300€<sup>TTC</sup>/personne**

Autres : Nous contacter

Possibilité de prendre en charge cette journée de formation par votre OPCO (Opérateur de compétences)

## OÙ ? MAISON A

112, AVENUE KLEBER - 75016 PARIS



### Parkings

Kléber-Trocadéro  
à 5 minutes à pied  
Parking Étoile-Foch  
à 10 minutes à pied



**Aéroport Roissy-Charles de Gaulle**  
À environ 1h en voiture  
**Aéroport d'Orly**  
À environ 45h en voiture

### Périphérique

Porte Maillot ou Porte Dauphine pour rejoindre l'avenue Kléber



### Gare de Lyon

Puis ligne 1 du métro (direction La Défense)

### Gare Montparnasse

Puis ligne 6 du métro (direction Charles de Gaulle - Étoile)



### Métro - Ligne 6

Arrêt « Boissière » (à 3 min à pied)

### Métro - Ligne 9

Arrêt « Trocadéro » (5 min à pied)

### Métro - Ligne 1

Arrêt « Charles de Gaulle - Étoile » (10 min à pied)

### RER A

Arrêt « Charles de Gaulle - Étoile » (10 min à pied)

### Bus Ligne 22 ou 30

Arrêt « Kléber-Boissière »

### Bus Ligne 52, 63 ou 82

Arrêt « Trocadéro » (5 min à pied)



**INSCRIPTION** en ligne

**CLIQUEZ ICI**

ou sur :

[www.francetutelle.org](http://www.francetutelle.org)